



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 117259

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales intitulé « Conversions des structures hospitalières en structures médico-sociales ». Pour favoriser le rapprochement des deux secteurs au niveau du management, les rapporteurs suggèrent de demander à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et au centre national de gestion d'étudier les voies de convergence possibles entre les deux filières de formation et de carrière des DH (Directeur d'hôpital) et des DESSMS (Directeur d'établissement social et médicosocial). Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117259

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9528

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)